DIALOGUE VILLE-PORT

Atelier n°3 Lisière Ville-Port

23/11/2021

Note de synthèse

16/12/2021

SOMMAIRE

1 La démarche Dialogue Ville-Port 3
1.1 Contexte du projet 3
1.2 3 ateliers thématiques 3

2 L'atelier « Lisière Ville-Port » 3
2.1 Objectifs 3
2.2 Synthèse de l'atelier n°3 du 23 novembre 2021 4
2.2.1 Déroulement de l'atelier 4
2.2.2 Synthèse des échanges en plénière 5
2.3 Synthèse des contributions des participants – Forum ouvert 6
2.3.1 Secteur Vernazza 6
2.3.2 Secteur Sud Saint-Henri 7
2.3.3 Secteur Saint-André 8
2.3.4 Secteur Calade-Mirabeau 8
2.3.5 Secteur Bernabo 8

3 Les suites du processus 9
3.1 Sur la thématique « Lisière Ville-Port » 9
3.2 Calendrier de la saison 2 « Dialogue Ville-Port » 9

4 Annexes : 3ème atelier « Lisière Ville-Port » 10
4.1 Liste des participants 10
4.2 Verbatim des contributions des participants 11
4.2.1 Secteur Vernazza 11
4.2.2 Secteur Sud Saint-Henri 13
4.2.3 Secteur Saint-André 15
4.2.4 Secteur Calade-Mirabeau 15
4.2.5 Secteur Bernabo 16

1 La démarche Dialogue Ville-Port

1.1 Contexte du projet

- La démarche de dialogue Ville-Port s'inscrit en application de la « Charte Ville – Port » signée le 28 juin 2013. Elle contribue à mettre à œuvre de manière concertée et partenariale « la vision de l'avenir partagée du port dans la ville et de développement de leur synergie, le port s'ouvrant à la ville et le territoire soutenant le développement du port et ses activités ».
- L'objectif principal de ce dialogue est de favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les syndicats, les partenaires institutionnels et associatifs. Il s'inscrit dans une démarche continue, reposant sur l'information et la participation du public et des parties prenantes.

1.2 3 ateliers thématiques

- Pour cette saison 2, trois thématiques seront travaillées au cours d'ateliers participatifs
  - Thématique n°1 : Lisière Ville-Port
  - Thématique n°2 : Ouverture de la digue du large
  - Thématique n°3 : Perspectives pour le secteur de l'Estaque

2 L'atelier « Lisière Ville-Port »

2.1 Objectifs

- L'atelier thématique « Lisière Ville-Port » vise à proposer des pistes d'amélioration de la qualité urbaine, paysagère, d'usages, … de la lisière entre la ville et le port à Marseille.
- L'espace concerné par cet atelier est la section centrale de la façade maritime des bassins est du GPMM et de la ville, qui se situe entre le secteur de l'Estaque, objet d'un atelier spécifique, et la limite nord du périmètre d'intervention d'Euroméditerranée, l'établissement public conduisant ses propres processus de concertation en lien avec les opérations d'aménagement dont il est responsable.

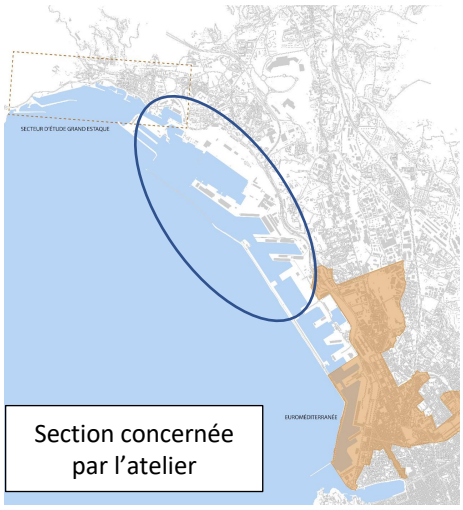

- **Un 1er atelier** conduit le 22 avril a permis d'identifier différents sites présentant des enjeux et potentialités au sein de la section concernée par l'atelier ;
- **Le 2ème atelier** du 6 juillet a permis d'engager un travail de réflexion sur les orientations d'aménagements pour chaque site retenu à la suite de l'atelier n°1 ;
- **Le 3ème atelier** du 23 novembre a consisté à :
  - **Restituer les contributions de l'atelier n°2**
  - **Approfondir les orientations d'aménagement**, en s'appuyant sur la traduction spatiale des contributions

2.2 Synthèse de l'atelier n°3 du 23 novembre 2021

2.2.1 Déroulement de l'atelier

Cette troisième séance de l'atelier « Lisière Ville-Port » s'est tenue le 23 novembre **2021 de 17h30 à 19h30** dans les locaux de l'association musicale Sainte-Cécile en présence de 21 participants (cf. liste des participants).

Elle s'est déroulée selon 3 temps :

- **1er temps :** le cabinet Nicaya Conseil et la DREAL PACA ont introduit la démarche du dialogue Ville-Port et les principes des ateliers thématiques. L'AGAM a également partagé son travail d'illustration et de traduction des propositions issues de l'atelier n°2.
- **2ème temps :** Nicaya Conseil a restitué les contributions de l'atelier n°2 pour chaque site retenu (constats, propositions d'orientations, propositions d'actions) et a partagé les suites envisagées par les partenaires à l'issue de l'atelier n°3.
- **3ème temps :** les participants ont travaillé dans le cadre d'un forum semi-ouvert sur les 9 sites retenus :
  - 3 sites retenus sur le secteur Vernazza :
    - Gare de l'Estaque et ses abords
    - Site de stockage de conteneurs
    - Le stade et ses abords
  - 2 sites retenus sur le secteur Sud Saint-Henri :
    - Traverse du phare
    - Chemin du littoral et ses abords
  - 1 site retenu sur le secteur Saint-André :
    - Mourepiane Activités
  - 1 site retenu sur le secteur Calade-Mirabeau :
    - Belvédère
  - 2 sites retenus sur le secteur Bernabo (intégrant le GR 2013) :
    - Boulevard Bernabo
    - Bernabo – Chemin du littoral

Les participants ont pu prendre connaissance pour chaque site retenu d'un panneau présentant une traduction spatiale / illustration de leurs expressions issues des précédents

ateliers, réalisée par l'AGAM, avec une présentation des objectifs et orientations envisagées pour chaque secteur. Le format a permis aux participants de contribuer sur différents secteurs de leur choix. Les contributions sont restituées in extenso en annexes (*cf. partie 5 Verbatim*).

2.2.2 Synthèse des échanges en plénière

- Au cours de la restitution, les participants ont partagé les enjeux, attentes et précisions suivants :
  - **L'enjeu de prise en considération des contributions issues des ateliers dans les réflexions du projet d'aménagement en cours de la RD568** porté par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, en tant qu'axe structurant pour le quartier et pour lequel un traitement urbanistique serait attendu ;
  - **L'enjeu de linéarité dans le traitement de la Lisière Ville-Port**, qui se traduit par :
    - La prise en compte d'une piste cyclable de l'Estaque à la Joliette et la prise en considération des contributions issues des ateliers dans les réflexions du projet de piste cyclable littoral porté par la Métropole
    - La prise en compte du GR2013 dont le tracé complet est demandé
    - Le besoin de principes génériques, transversaux pour l'ensemble des aménagements à réaliser sur le secteur avec intégration d'une réflexion sur la valorisation des aménités portuaires.
  - **L'enjeu de sécurisation des accès, chemins, trottoirs pour les piétons.**
  - **L'enjeu d'accessibilité à la mer** avec le constat d'espaces réduits du fait de la présence importante des bateaux de plaisance et des activités industrielles.
  - **Sur le secteur Bernabo,** les lieux de vie à prendre en compte sont davantage les abattoirs et l'École de la 2ème chance, le marché aux puces étant plus éloigné ;
  - **L'enjeu d'éviter l'installation de nouvelles activités économiques dans le massif de la Nerthe ;**
  - L'attente d'une **perspective sur le devenir du secteur de Saumaty** ;
  - **L'attente de trouver des solutions de stockage des conteneurs vides hors Marseille, grâce à des navettes ferroviaires au fonctionnement permanent entre les bassins est et ouest :** *une telle solution a été proposée, initiée et abandonnée par manque d'opportunité et de rentabilité économique ;*
  - **Sur le site de stockage de conteneurs,** il existe également une attente de prise en considération des actions menées par les entreprises pour déménager ou relocaliser des activités économiques lorsque cela est envisageable, avec toutefois un besoin d'espace et des difficultés pour rationaliser. Une solution pourrait être de temporiser l'extension et la densification des zones d'habitat et d'aménagement à proximité de lieux dédiés aux activités économiques.
    - Certains participants ont indiqué que les modifications des documents d'urbanisme, en particulier le PLUi, ont entraîné des changements successifs de vocation de ce secteur et de fait, des conflits d'usage sur le secteur.
  - **L'enjeu de conduire une réflexion sur les zones portuaires qui pourraient évoluer dans 15 à 10 ans et le devenir sur le site de service aux conteneurs à long terme**

2.3 Synthèse des contributions des participants – Forum ouvert

Nota : Les contributions issues du forum ouvert sont reprises in extenso en annexe.

2.3.1 Secteur Vernazza

Site de la Gare de l'Estaque

- **Sur le secteur de la Gare de l'Estaque, les participants ont principalement formulé les compléments de proposition suivants :**
  - Aménager l'avenue Pelletier et redynamiser les commerces en les relocalisant sur le foncier SNCF au sud de la gare
  - Faire un aménagement paysager sur le bassin de rétention
  - Développer les modes doux par la mise en place de stations libre-service à proximité de la gare, des trottoirs et accès piétons adaptés (ex : Quartier Bizet) ainsi que des places de stationnement, …
  - Prendre en compte le devenir de la gare dans les futures réflexions

Site de stockage de conteneurs

- **Sur le secteur du site de stockage des conteneurs, les participants ont principalement formulé les compléments de propositions suivants :**
  - Préserver la trame verte constituée par le site de Miramar (maintien d'un espace considéré comme public et pratiqué, préservation des espaces, …)
  - Améliorer la desserte du quartier pour la zone artisanale, pour la zone résidentielle et pour l'activité de conteneur :
    - Privilégier une option qui améliore et sécurise la desserte du quartier ;
    - Prêter attention à ne pas augmenter les circulations PL par des accès qui seraient facilités.
  - Rétablir les cheminements d'accès au massif :
    - Prêter attention au ruisseau situé sur le cheminement proposé ;
    - Envisager un accès sur du terrain actuellement occupé par les sites de conteneur.
  - Améliorer la cohabitation de la zone de service aux conteneurs et du quartier de résidence, à l'instar de la démarche en cours avec la zone artisanale voisine
    - Difficultés à accepter un règlement de copropriété qui acterait du maintien des activités ;
    - Activités artisanales relativement acceptées sur cette zone car non polluantes et créatrices d'emploi (sans vision du nombre d'emploi créé sur les différents sites).

Stade et ses abords

- **Sur le secteur du stade et ses abords, les participants ont principalement formulé les compléments de propositions suivants :**
  - Valoriser le stade avec la mise en œuvre :

        - D'itinéraires modes doux : cheminements piétons aménagés et transports en commun locaux (navette) ;
        - D'aires de jeux d'enfants ;
        - D'accès PMR en continu.
    - Améliorer l'organisation de l'activité économique : faciliter l'implantation des lieux de restauration près des zones d'activités et de la gare
    - Végétaliser les espaces et abords de la route pour un meilleur environnement urbain
    - Apaiser la circulation et améliorer la sécurité en créant des liens entre les aménagements prévus avec le projet d'aménagement de la RD568
    - S'assurer de la pertinence de l'implantation du belvédère en vérifiant les infrastructures en place (télécom ?)

2.3.2 Secteur Sud Saint-Henri

Traverse du phare

- **Sur le secteur de la Traverse du phare, les participants ont principalement formulé les compléments de proposition suivants :**
    - Achever les travaux de stabilisation de la falaise avant de reconstituer la traverse
    - Préciser sur les cartes :
        - Représentation de la piste cyclable Estaque – Pointe Rouge
        - Représentation des délaissés du GPMM
        - Représentation d'un immeuble de bureau construit le long de la RD568
    - Aménager des trottoirs et les entretenir
    - Tenir compte d'une zone considérée comme dangereuse face à Transcausse :
        - Trouver des aménagements pour sécuriser la zone : rond-point entre la station-service et l'immeuble ou devant la porte 5, déplacements de l'arrêt de bus à proximité de l'immeuble, …
    - Rouvrir la porte 5 pour faciliter l'accès des acteurs portuaires et pour les conséquences bénéfiques potentielles pour l'Estaque (restaurants, ...)

Chemin du littoral et de ses abords

- **Sur le secteur du chemin du littoral et de ses abords, les participants ont principalement formulé des avis sur les options proposées :**
    - L'option n°1 ne semble pas apporter de réponses satisfaisantes à la sur-présence des poids lourds sur le secteur. Une proposition est de placer le parking derrière le bâtiment
    - L'option n°2 semble davantage répondre au besoin d'apaisement des circulations, à mettre en lien avec le projet d'aménagement de la RD568.
    - Les 2 options semblent pouvoir être améliorées pour :
        - Masquer les zones dédiées aux poids lourds
        - Apaiser le noyau villageois : réduction de la vitesse, passage des VL sur la voie PL de l'option n°2.

2.3.3 Secteur Saint-André

Mourepiane activités

- **Sur le secteur de Mourepiane Activités, les participants ont principalement formulé les compléments de proposition suivants :**
  - Mettre en valeur le paysage portuaire par le port et organisation des vues : aménagement du relief, …
  - Mieux gérer les nuisances à proximité
  - Soutenir les idées d'aménagements considérées par les participants comme ambitieuses : Euromed 3, création d'un espace entre les 2 zones (zones émettrices de nuisances / zones habitées ou de commerce), couverture des aménagements portuaires à proximité de la zone, …

2.3.4 Secteur Calade-Mirabeau

Belvédère

- **Sur le secteur du belvédère, les participants ont principalement formulé les compléments de proposition suivants :**
  - Représenter et tenir compte des aménagements actuels de la porte 4 et des projets de pistes cyclables ;
  - Connecter le secteur avec les transports en commun et des parkings relais ;
  - Sécuriser les belvédères en les positionnant à côté de lieux de vie.

2.3.5 Secteur Bernabo

Boulevard Bernabo et chemin du littoral

- **Sur le secteur du boulevard Bernabo et du Chemin du littoral, les participants ont principalement formulé les compléments de proposition suivants :**
  - Préciser sur les cartes la piste cyclable Estaque – Pointe Rouge
  - Travailler sur la linéarité avec le secteur adjacent (Calade-Mirabeau)
  - Fluidifier la circulation et améliorer le fonctionnement du transport en commun (ligne 35 régulièrement bloquée par des embarquements) :
    - Utiliser la surface actuellement dédiée aux stationnements ;
    - Mettre en place des panneaux à messages variables ;
    - Utiliser les zones du port pour le stationnement des véhicules avant un embarquement ;
    - Ouvrir les portes pour faciliter l'accès direct des acteurs portuaires aux zones sans obliger à un détour / report sur la route.

3 Les suites du processus

3.1 Sur la thématique « Lisière Ville-Port »

Les prochaines étapes du processus de travail sur la thématique « Lisière Ville-Port » est prévue comme suit :

- Une note de synthèse des contributions et échanges du jour sera établie et transmise aux participants et inscrits, avec le support de présentation (ces documents seront également mis en ligne sur le site internet).
- L'équipe projet Dialogue Ville-Port et l'AGAM vont analyser les contributions et les orientations d'aménagements approfondies lors de l'atelier n°3 pour chaque site.

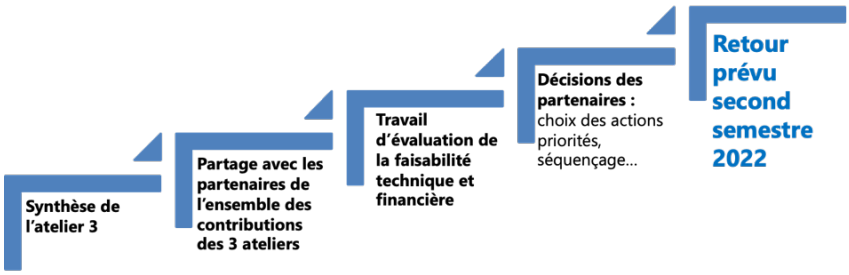

3.2 Calendrier de la saison 2 « Dialogue Ville-Port »

Ci-dessous, un rappel du calendrier de l'atelier Lisière Ville-Port :

Ateliers	Dates
Lisière ville-port	- *Atelier 1 : 22 avril* - *Atelier 2 : 06 juillet* - *Atelier 3 : 23 novembre*

Ci-dessous, un rappel du calendrier des autres ateliers de la 2ème saison du Dialogue Ville-Port :

Ateliers	Dates
Ouverture de la digue du large	- *Atelier 1 : 29 juin* - *Atelier 2 : 29 septembre* - *Atelier 3 : 01 décembre*
Perspectives pour le secteur de l'Estaque	- Atelier 1 : 8 *juillet* - *Atelier 2 : 06 octobre* - Atelier 3 : 15 décembre
Réunions d'information	**Dates**
B.A BA de l'activité portuaire et logistique	- *19 mai 2021*
Projet stratégique du GPMM post COVID	- *5 juillet 2021*
Suivi des ICPE dans le port et gestion des marchandises dangereuses dans et hors du port	- *19 octobre 2021*

4 Annexes : 3ème atelier « Lisière Ville-Port »

4.1 Liste des participants

Participants

- ALLARD Nicolas
- ANGELI Monique
- ARAUJO Franck
- BELTRAO-TEULE Monica
- BLEDJILALI Rahna
- BONHOMME-MAZEL Isabelle
- BOUCHET-DUNOYER Philippe
- BUSLACCHI Maria Elena
- CACHAU-HEREILLAT Marc
- CHAMOULAUD Marie-Blanche
- COPPEY Stéphane
- FERAUD Martin
- GINESTE Julie
- GRAF Pierre-Yves
- LAPEBIE Jean-Pierre
- LEGUAY Jack
- MATHIEU Jean-Charles
- PROST-COLETTA Marie
- ROBERT Patrick
- ROBILLON Carmen
- TEULE Michel

Équipe-projet Dialogue Ville-Port

- MOINIER Magali
- NICOLAS Benoît
- PLANQUE Géraldine
- ROUSTAN Frédéric
- TOUZE Vincent

Nicaya Conseil

- JULIEN Diane
- RIBARDIERE Elise

4.2 Verbatim des contributions des participants

Nota : Les contributions issues du forum ouvert sont reprises in extenso ci-après.

Nota : Les panneaux sont disponibles sur le site internet www.dialoguevilleportmarseille.fr. Les panneaux ayant fait l'objet d'ajouts des participants sont en photo ci-dessous.

4.2.1 Secteur Vernazza

Site de la Gare de l'Estaque

Site n°1 Vernazza : Gare de l'Estaque et ses abords
▪ Pelletier = élargir la réflexion à toute l'avenue Le Pelletier → mode doux + sens unique ○ Le Pelletier = voie étroite, trottoir trop petit → réfléchir à un sens unique ou autre unique
▪ Site conteneur = verrue !!! ○ Voir étude grand projet de 2001 ○ Restructuration de la gare d'Estaque, 2000, Béatrice Cortes pour VDM
▪ Aménagement paysager sur bassin de rétention
▪ Sur le foncier SNCF au sud de la gare → pouvoir accueillir les commerces de la rue Le Pelletier en train de mourir faute de stationnement
▪ Vélo en libre-service : important devant une gare !
▪ Question : devenir de la gare
▪ Stationnement à l'est de la gare
▪ Accès piéton jusqu'au quartier Bizet

Site de stockage de conteneurs

Ce site a fait l'objet d'échanges entre les participants, sans productions *stricto sensu* sur un « paperboard ». Les échanges principaux sur les 3 propositions d'orientations issues de l'atelier n°2 sont retranscrites ci-dessous.

Site n°2 Vernazza : Le site de stockage de conteneurs
Préserver la trame verte constituée par le site de Miramar ▪ Site considéré comme un espace public pratiqué par les riverains → Souhait de maintien de ces pratiques même si le foncier est privé (propriété TCSI) ▪ Mention des objectifs du PPA → préservation des espaces verts et naturels ▪ Histoire du site de Miramar : terrain issu du leg de Jules Cantini aux hôpitaux de Marseille et vendu dans les années 2010 ▪ Engagement récent de la ville de Marseille : Recenser patrimoine foncier pour relocaliser a minima le projet de développement de box de location via un échange de terrain avec TSCI, voire pour relocaliser toutes les activités ▪ Insuffisance de traitement et d'implication de la Métropole concernant la desserte du quartier, également dénoncée par le député.

Améliorer la desserte du quartier pour la zone artisanale, pour la zone résidentielle et pour l'activité de conteneur.
▪ <u>Option moyen terme :</u> erreur dans la nomination de l'avenue (avenue de la gare), option jugée non pertinente, ouvrage SNCF non adaptée en gabarit PL, problème d'inondabilité avec des résurgences permanentes liées à la nappe phréatique dans le tunnel.
▪ <u>Option court terme :</u> interrogation sur le dimensionnement et les modalités de l'élargissement
  ○ Les 7 à 8 mètres de voies paraissent difficiles à libérer,
  ○ Section est : bâtiments seraient à démolir,
  ○ Section ouest : élargissement sur le foncier des sites de conteneurs et non sur le foncier du site naturel non bâti
▪ Souhait des riverains de choisir une option qui améliore et sécurise la desserte du quartier sans trop faciliter les circulations PL

Rétablir les cheminements d'accès au massif ▪ Interrogation sur le cheminement proposé du fait du ruisseau : soit on buse/couvre le ruisseau, soit on recrée un accès en empiétant sur les sites de conteneur, qui se sont densifiés et ne permettent plus un accès au massif
Cohabitation de la zone artisanale voisine et du quartier ▪ Définition d'un règlement de copropriété entre le propriétaire de la zone artisanale et les riverains (mesure pour réduire les nuisances comme création d'un mur antibruit, horaire ...). ▪ Option non envisageable pour les riverains avec le site de service aux conteneurs → ce qui pourrait acter le maintien de l'activité ▪ Pour les riverains, cette zone artisanale paraît plus acceptable que le site d'activité de conteneurs : les activités seraient non polluantes et créatrices d'emplois. ▪ Les riverains pensent que le nombre d'emploi est réduit (5 selon les riverains / 80 emplois évoqués sur les 3 sites de conteneurs de la façade maritime)

Stade et ses abords

Site n°3 Vernazza : Le stade et ses abords
▪ Itinéraire modes doux autour du stade
▪ Point d'attention : une structure télécom installée au niveau du belvédère ? A vérifier
▪ Positionner les lieux de restauration et d'animation plus loin des habitations, pour mieux desservir la partie économique / à la gare ?
▪ Lien avec le projet de la RD568, visant à apaiser la circulation au sud du belvédère + Végétalisation des abords de la route
▪ Amélioration concertée des accès PMR aux différents espaces, sans coupure
▪ Création d'une aire de jeux d'enfants à intégrer
▪ Amélioration de la sécurité et de l'environnement urbain dans les rues
▪ Faire apparaître / prévoir davantage de cheminement piéton dans l'espace végétalisé qui entoure le belvédère
▪ Aménagement, de TC locaux (type navette / 95)

4.2.2 Secteur Sud Saint-Henri

Traverse du phare

Site n°4 Sud Saint-Henri : Traverse du Phare
▪ NB : Travaux de stabilité falaise commencés non achevés !
▪ Focus particulier sur zone très dangereuse face à Transcausse (resto en face, manœuvre de camions)
▪ A représenter = immeuble de bureau construit sur zone dangereuse, parking de 260 places or interdit de traverser la ligne blanche ○ Rond-point à aménager entre station-service et nouvel immeuble ou devant porte 5 (cf. activité port avec réouverture porte 5) ○ Déplacer l'arrêt de bus face au nouvel immeuble
▪ Préciser où est la piste cyclable entre Estaque et Pointe Rouge prévue en 2022 ! Quid des espaces délaissés par le GPMM ?
▪ Urgent : trottoirs à refaire : état déplorable ○ NB : chemin piétonnier en hauteur : sera-t-il fréquenté ?
▪ Réouverture porte 5pour éviter le détour des acteurs portuaires vers la Porte 4 et bénéficier à l'Estaque (restaurants le midi…)

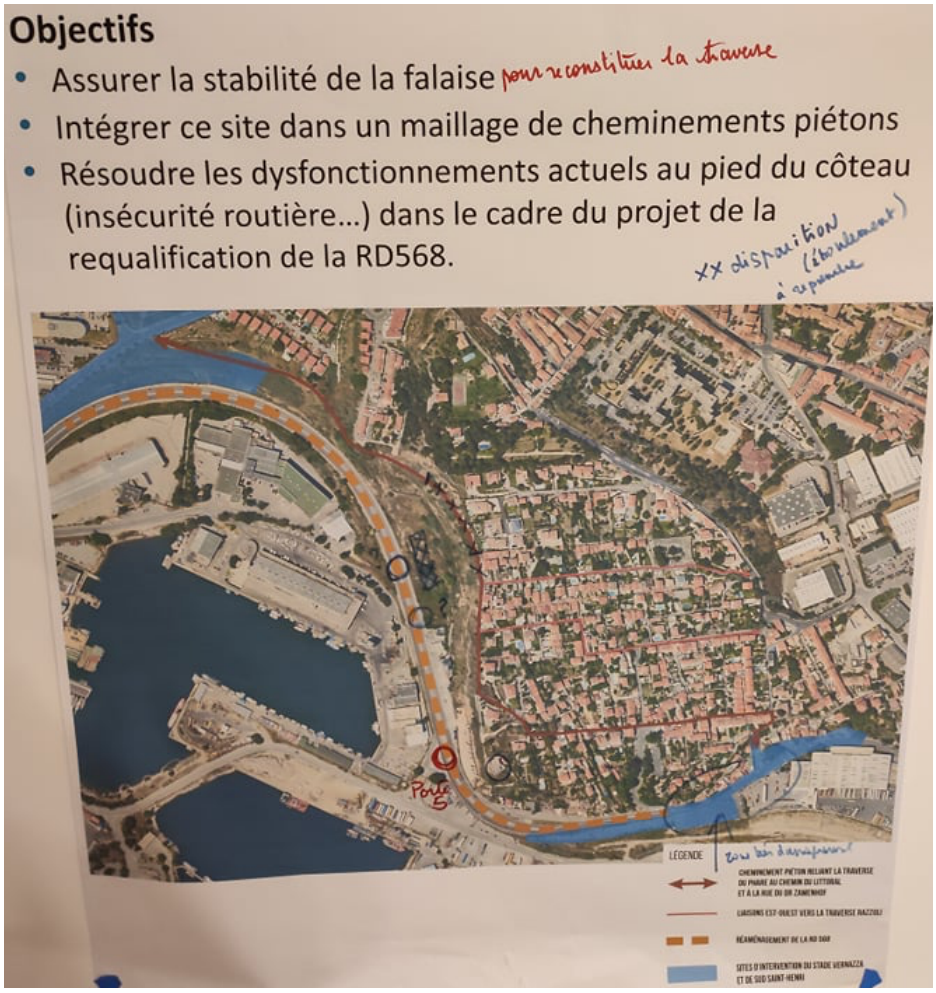

Chemin du littoral et de ses abords

Site n°5 Sud Saint-Henri : Chemin du littoral et ses abords
Option 1 : N'améliore pas le problème de poids lourds. Mettre le parking derrière le bâtiment

Option 2 :
▪ ++ car pas PL ← proposer des concertations RD568
▪ Ni l'option 1 ni l'option 2 n'apaise le noyau villageois : les voitures sont nombreuses et roulent vite (idée : zone à 30 km/h ?)
  ○ Faire passer les 2 (VL + PL) sur route rouge → RD568
  ○ Où va passer la RD568 ? Sur un « délaissé » du GPMM
▪ + Va fluidifier le trafic
▪ - Zone PL → à cacher davantage (derrière bâtiment)

4.2.3 Secteur Saint-André

Mourepiane activités

Site n°6 : Saint-André
▪ Aménagements style « années 70 »
▪ Prend bien en compte ce qui a été dit, paraît difficile de dire plus
▪ Seule restriction = possibilité d'usage de la partie portuaire ?
▪ Mettre en valeur le paysage portuaire = mobile selon les jours, varie. Le Port ne travaille pas là-dessus et à cette mise en valeur → c'est à faire ○ Référence de Saint-Nazaire = port « ouvert », vision qui est esthétisable, exemple à creuser (port industriel, le port est un spectacle)
▪ Gérer les effets visuels quand on est dans la zone. Vues sur le port à organiser. Du relief à aménager, « balcons ».
▪ Comment gère-t-on les nuisances (projets de développement de Mourepiane conteneurs ?
▪ « Euromed3 » : Gros potentiel
▪ Idées ambitieuses : ○ Remonter la zone / Traite la nuisance (barrière) ○ Sur le port, couvrir les aménagements qui sont à la limite

4.2.4 Secteur Calade-Mirabeau

Belvédère

Site n°7 : Belvédère
<u>Faiblesses</u> ▪ Absence de prise en compte des aménagements actuels de la porte 4 – Nouveau terminal passagers – Nouvelle porte d'accès au port
<u>Pistes d'amélioration</u> ▪ Connexion avec les transports en commun / parkings ▪ Matérialiser le principe d'une connexion à la piste cyclable le long du pont / tronçon ▪ Présence pour sécuriser les belvédères → près commerces, équipements sportifs

4.2.5 Secteur Bernabo

Boulevard Bernabo et chemin du littoral

Site n°8 & 9 : Bernabo
<u>Points forts :</u> ▪ Prise en compte des modes doux → projets piste cyclable dans les orientations

<u>Pistes d'amélioration :</u>
▪ Pas de délaissés utilisables → Reformuler les objectifs
▪ Faire apparaître les tracés envisageables
▪ Porte 2 → amélioration de l'usage du transport en commun (ligne 35) : bloqués lors d'embarquement → Point bloquant pour augmenter l'attractivité des TC
  ○ Objectif : faciliter le passage des TC
  ▪ Exemple : utiliser la surface actuellement dédiée à des stationnements
  ○ Voir le mode de fonctionnement pour la circulation
  ▪ Exemple : messages sur panneaux à messages variables
▪ Que toutes les portes restent ouvertes : rôle pour « aérer » la circulation avec usage des employés du port (ex : porte de Chanterac)
▪ Utiliser les zones du port pour créer des « zones tampons » : stationnement voitures, notamment avant embarquement
▪ Faire le lien entre ce secteur et le belvédère Calade-Mirabeau